



## Licenciment economique

-----  
Par Nelly 85

J ai reçu ma lettre de licenciment economique qui me dit que le 16/11/2020 est rompu et que mes 2 mois de préavis me seront payés et qu'ils me seront payés mois à mois j aimerai savoir quand mon employeur va me donne mon solde de tout compte merci de vot  
re reponse